Formation continue Cycle 1

Première approche des parcours de motricité à l'école maternelle

Mercredi 11 mai 2016

13h30-16h30

école maternelle Jean Macé

Objectifs de la formation

 Comprendre la place des parcours dans le domaine « agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique »;

 Réfléchir aux activités à travailler pour faire progresser les élèves de la PS à la GS.

Partie 1: Un point sur vos pratiques

8 questions pour démarrer la formation

Les questions

 Question 1: Le parcours de motricité est-il un champ d'apprentissage bien délimité au sein du domaine « Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique » ? Les activités que vous proposez lors des parcours sont-elles uniquement réalisables dans cette partie du domaine ?

 Question 2 : Quelles en sont les caractéristiques essentielles, les éléments indispensables ? Pour vous, quelle serait la meilleure définition d'un parcours de motricité ?

Les questions

• Question 3 : Quelles sont les principales actions motrices visées dans les parcours que vous offrez à vos élèves ?

• Question 4 : Comment s'organise votre progression ? Sur une semaine ? Une période ? Sur l'année ?

 Question 5 : On dit que le langage est « le pivot de tous les apprentissages». Quelle place accordez vous aux activités de langage dans les parcours ?

Les questions

 Question 6 : En quoi les parcours de motricité participentils à la représentation de l'espace ? Quelles activités proposez-vous aux élèves ?

 Question 7: Dans votre pratique, quelles différences faites-vous entre des parcours libres et des parcours contraints?

• Question 8 : Qu'est-ce que le travail d'équipe peut apporter à la réflexion sur les parcours ?

Partie 2 : Analyse des séances de parcours de motricité

Observations centrées sur les élèves

Observations centrées sur l'enseignant

Partie 2 : Analyse des séances de parcours de motricité

Observations centrée sur les élèves :

Observations centrées sur le maître

Que font-ils?

Quelles activités : motrices

langagières

de représentation

Quelles sont les étapes visibles du déroulement de la séance ?

Comment interagissent-ils?

Comment le maître introduit-il l'activité des élèves ? Passation des consignes, quelles modalités ?

Comment les élèves appréhendent-ils l'espace ? Comment utilisent-ils les repères spatiaux pour agir et de déplacer ?

Quelles sont les objectifs essentiels de la séance?Quelles compétences sont attendues chez les élèves ?

Quelles sont les difficultés et quelles sont les solutions trouvées ?

Comment le maître se positionne-t-il pour encadrer l'activité ? Étayage et accompagnement (gestes professionnels de l'enseignant)

Vidéo 1

• Une séance de parcours en PS : sauter



Vidéo 2

 Une séance de parcours en GS : représentation, action et langage avec les miniatures



Partie 3 : Comprendre les enjeux des parcours de motricité (moteurs, langagiers, cognitifs...)

 Objectif: mieux cerner et mieux comprendre les enjeux des apprentissages liés aux parcours de motricité à partir de différents apports théoriques et didactiques

La pratique d'activités physiques et artistiques contribue au développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel des enfants. Ces activités mobilisent, stimulent, enrichissent l'imaginaire et sont l'occasion d'éprouver des émotions, des sensations nouvelles. Elles permettent aux enfants d'explorer leurs possibilités physiques, d'élargir et d'affiner leurs habiletés motrices, de maîtriser de nouveaux équilibres. Elles les aident à construire leur latéralité, l'image orientée de leur propre corps et à mieux se situer dans l'espace et dans le temps.

Ces expériences corporelles visent également à développer la coopération, à établir des rapports constructifs à l'autre, dans le respect des différences, et contribuer ainsi à la socialisation. La participation de tous les enfants à l'ensemble des activités physiques proposées, l'organisation et les démarches mises en œuvre cherchent à lutter contre les stéréotypes et contribuent à la construction de l'égalité entre filles et garçons. Les activités physiques participent d'une éducation à la santé en conduisant tous les enfants, quelles que soient leurs « performances », à éprouver le plaisir du mouvement et de l'effort, à mieux connaître leur corps pour le respecter.

Les enfants ne sont pas au même niveau de développement moteur à leur arrivée en maternelle.

Un choix d'activités physiques variées, en tenant compte de l'âge des enfants, dans le cadre d'une programmation de classe et de cycle...

....pour d'atteindre les quatre objectifs caractéristiques de ce domaine d'apprentissage.

- Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets
- Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés
- Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique
- Collaborer, coopérer, s'opposer

- une séance quotidienne (de trente à quarante-cinq minutes environ, selon la nature des activités, l'organisation choisie, l'intensité des actions réalisées, le moment dans l'année, les comportements des enfants...).
- séances organisées en cycles de durée suffisante pour que les enfants disposent d'un temps qui garantisse une véritable exploration et permette la construction de conquêtes motrices significatives.

Objectif 1 : Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets

- L'enfant est invité par l'enseignant à constater les résultats de ses actions.
- L'enfant prend plaisir à s'investir plus longuement dans les situations d'apprentissage.
- Il apprend à enchaîner des comportements moteurs pour assurer une continuité d'action (ex. prendre une balle, puis courir pour franchir un obstacle, puis viser une cible pour la faire tomber, puis repartir au point de départ pour prendre un nouveau projectile...).
- Il apprend à fournir des efforts dans la durée, à chercher à parcourir plus de distance dans un temps donné (« matérialisé » par un sablier, une chanson enregistrée...).

Objectif 1 : Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets

- Variation d'objets à utiliser de différentes tailles, formes ou de poids (balles, ballons, sacs de graines, anneaux...), pour en expérimenter les propriétés et différentes utilisations possibles (lancer, attraper, faire rouler...)
- Reproduction d'un effet qu'il a obtenu au hasard des tâtonnements.
- On vise les progrès dans la perception et l'anticipation de la trajectoire d'un objet dans l'espace qui sont, même après l'âge de cinq ans, encore difficiles.

Objectif 2 : Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés

- Certains ont besoin de temps pour conquérir des espaces nouveaux ou s'engager dans des environnements inconnus... D'autres, au contraire, investissent d'emblée les propositions nouvelles sans appréhension mais également sans conscience des risques potentiels.
- L'enseignant amène les enfants à découvrir leurs possibilités, en proposant des situations qui leur permettent d'explorer et d'étendre (repousser) leurs limites.

Objectif 2 : Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés

- Il les invite
 - à mettre en jeu des conduites motrices inhabituelles (escalader, se suspendre, ramper...),
 - à développer de nouveaux équilibres (se renverser, rouler, se laisser flotter...),
 - à découvrir des espaces inconnus ou caractérisés par leur incertitude (piscine, patinoire, parc, forêt...).
- Pour les enfants autour de quatre ans, l'enseignant enrichit ces expérimentations à l'aide de matériels sollicitant l'équilibre (patins, échasses...), permettant de nouveaux modes de déplacement (tricycles, draisiennes, vélos, trottinettes...). Il attire l'attention des enfants sur leur propre sécurité et celle des autres, dans des situations pédagogiques dont le niveau de risque objectif est contrôlé par l'adulte.

Objectif 3 : Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique

- Grâce aux situations proposées, l'enfant découvrira et affirmera ses propres possibilités d'improvisation, d'invention et de création en utilisant son corps.
- Utilisation de supports sonores variés (musiques, bruitages, paysages sonores...) ou pas
- Utilisation d'objets initiant ou prolongeant le mouvement (voiles, plumes, feuilles...),
- Inscription de l'activité dans une réalisation de groupe.
- L'aller-retour entre les rôles d'acteurs et de spectateurs permet aux plus grands de mieux saisir le sens du progrès.
- Présentation du projet collectif au regard d'autres spectateurs, extérieurs au groupe classe.

Objectif 4 : Collaborer, coopérer, s'opposer

- L'école est le plus souvent le lieu d'une première découverte des jeux moteurs vécus en collectif.
- Le partage du matériel et la compréhension des rôles nécessitent des apprentissages. Les règles communes (délimitations de l'espace, but du jeu, droits et interdits ...) sont une des conditions du plaisir de jouer, dans le respect des autres.
- Pour les plus jeunes, l'atteinte d'un but commun se fait tout d'abord par l'association d'actions réalisées en parallèle, sans réelle coordination. Il s'agit, dans les formes de jeu les plus simples, de comprendre et de s'approprier un seul rôle.
- L'exercice de rôles différents instaure les premières collaborations (vider une zone des objets qui s'y trouvent, collaborer afin de les échanger, les transporter, les ranger dans un autre camp...).

Objectif 4 : Collaborer, coopérer, s'opposer

- Puis, sont proposées des situations dans lesquelles existe un réel antagonisme des intentions (dérober des objets, poursuivre des joueurs pour les attraper, s'échapper pour les éviter...) ou une réversibilité des statuts des joueurs (si le chat touche la souris, celle-ci devient chat à sa place...).
- D'autres situations ludiques permettent aux plus grands d'entrer au contact du corps de l'autre, d'apprendre à le respecter et d'explorer des actions en relation avec des intentions de coopération ou d'opposition spécifiques (saisir, soulever, pousser, tirer, immobiliser...).
- Que ce soit dans ces jeux à deux ou dans des jeux de groupe, tous peuvent utilement s'approprier des rôles sociaux variés : arbitre, observateur, responsable de la marque ou de la durée du jeu.

Les attendus de fin de cycle dans le domaine *Agir,* s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

- Courir, sauter, lancer de différentes façons, dans des espaces et avec des matériels variés, dans un but précis.
- Ajuster et enchaîner ses actions et ses déplacements en fonction d'obstacles à franchir ou de la trajectoire d'objets sur lesquels agir.
- Se déplacer avec aisance dans des environnements variés, naturels ou aménagés.
- Construire et conserver une séquence d'actions et de déplacements, en relation avec d'autres partenaires, avec ou sans support musical.
- Coordonner ses gestes et ses déplacements avec ceux des autres, lors de rondes et jeux chantés.
- Coopérer, exercer des rôles différents complémentaires, s'opposer, élaborer des stratégies pour viser un but ou un effet commun.

Les enjeux essentiels de l'objectif 2 : Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements et des contraintes variées

Il s'agit, sur l'ensemble du cycle 1, d'amener progressivement l'enfant à construire de nouvelles formes d'équilibre et de déplacements pour s'adapter à différents types d'environnement, en prenant des risques mesurés.

Les enjeux essentiels de l'objectif 2 : Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements et des contraintes variées

A travers les différentes activités proposées, l'enfant sera conduit à :

- Coordonner ses appuis de mains et/ou de pieds pour monter, escalader, descendre, contourner, passer sous des obstacles dans un milieu sécurisé, naturel ou aménagé.
- Réaliser, reproduire, inventer des actions inhabituelles, dans un espace aménagé, pour enchaîner des «acrobaties», montrer à d'autres ses trouvailles, ses propres «exploits».
- Mettre en jeu, assurer son équilibre pour se déplacer, se propulser, piloter des engins roulant, glissant ou présentant un caractère d'instabilité
- Se repérer dans un espace extérieur, de plus en plus large, connu ou inconnu, y prélever des indices, utiliser des moyens de guidage, pour retrouver des « trésors » cachés, réaliser des déplacements, projeter des itinéraires.
- Lorsque les conditions locales le permettent, s'immerger dans le milieu aquatique, en petite ou en grande profondeur, pour prendre plaisir à l'explorer, à se laisser flotter, à s'y déplacer, avec ou sans objet flottant.

Les enjeux essentiels de l'objectif 2 : Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements et des contraintes variées

Les différents attendus en fonction des âges :

	Ce que l'on peut attendre pour des élèves de
TPS/PS	Découvrir différents aménagements et différents engins, se déplacer en mettant en oeuvre une motricité inhabituelle, y prendre plaisir et découvrir ses propres possibles.
MS	Explorer des actions motrices variées de plus en plus maîtrisées dans des espaces ou avec des contraintes nécessitant des déséquilibres plus importants, affiner ses réponses.
Les attendus de fin de GS	Ajuster et enchaîner ses actions et ses déplacements en fonction d'obstacles à franchir. Se déplacer avec aisance dans des environnements variés, naturels ou aménagés.

Les enjeux essentiels de l'objectif 2 : Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements et des contraintes variées

Ce qui est à construire sur l'ensemble du cycle :

·				
	Etape 1 (autour de 2ans et demi – 3 ans)	Etape 2 (autour de 3-4 ans)	Etape 3 (autour de 5 ans)	
Favoriser la réalisation d'actions motrices inhabituelles.	Exploration de différentes façons de se mouvoir en sollicitant des prises d'appui différentes remettant en cause les équilibres habituels.	Déplacement dans un espace aménagé en enchaînant plusieurs actions.	Création d'un projet d'action en libérant son regard des points d'appui, en prenant plaisir à accomplir des «exploits».	
Construire des déplacements dans des espaces aménagés	Exploration de différents espaces constitués de plans et d'obstacles de différentes hauteurs et inclinaisons.	Déplacements en coordonnant ses appuis sur des chemins plus complexes, avec des supports plus hauts. Recherche de différentes façons de franchir les obstacles.	Anticipation de ses itinéraires, de ses manières de faire. Recherche « d'exploits » à montrer aux autres.	

Les enjeux essentiels de l'objectif 2 : Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements et des contraintes variées

Co qui act à construire sur l'ancomble du avole:

Ce qui est a construire sur l'ensemble du cycle :					
	Etape 1 (autour de 2ans et demi – 3 ans)	Etape 2 (autour de 3-4 ans)	Etape 3 (autour de 5 ans)		
Utiliser les engins sollicitant des modes d'équilibre et de propulsion différents.	Familiarisation avec des engins qui déstabilisent les équilibres habituels et engagent des actions motrices spécifiques.	Pilotage d'engins sur un itinéraire simple en maîtrisant la vitesse et les arrêts.	Maîtrise d'engins sur un itinéraire complexe en prenant des informations visuelles pour changer de direction ou d'allure.		
Construire des espaces orientés	Suivi d'un itinéraire simple dans un espace proche et connu. Prise d'indices spatiaux.	Utilisation de repères spatiaux pour suivre un itinéraire dans un espace connu élargi. Représentation d'un itinéraire sur un plan à l'aide de dessins	Repérage dans un lieu inconnu (stade, parc) à l'aide de photos, de plans, de maquettes. Mémorisation d'un parcours. Elaboration et décodage de représentations		

d'éléments remarquables.

schématiques d'un parcours

simple.

Les conditions de la réussite

- I- Assurer à l'enfant un temps d'expérimentation suffisant :
- Pour investir des espaces familiers ou inhabituels, dans et hors de l'école (chaque fois que c'est possible) —-) pour amener les enfants à éprouver d'autres sensations, prendre d'autres repères, s'approprier des espaces élargis.
- Sécurité des enfants —) vérification régulière de l'état du matériel utilisé (surtout ce qui concerne les fixations des différents éléments d'un parcours et leur stabilité).
- Pour chaque séance, l'enseignant organise le groupe et prend en compte le matériel mis à disposition de manière à réduire les temps d'attente.
- Il a le souci de faire en sorte que les enfants disposent d'un temps qui garantisse une véritable exploration et permette la construction de conquêtes motrices significatives
- En moyenne et grande section, l'adulte doit également proposer aux enfants de participer à la conception de ces aménagements, de manière à les aider à appréhender la situation, à comprendre les objectifs poursuivis et les procédures mises en œuvre pour les atteindre.

Les conditions de la réussite

I- Assurer à l'enfant un temps d'expérimentation suffisant :

L'enseignant aménage et structure l'espace à l'aide :

-de matériel fixe permettant des expérimentations variées (banc, poutre, échelles...)

-d'objets mobiles jouant le rôle d'obstacles (anneaux, haies, lattes, cerceaux, caissettes...)

-d'objets servant de repères, de moyens de guidage (plots, cordes, tracés au sol, pictogrammes, flèches...) ou servant de buts à atteindre

-de codes permettant l'identification du sens du progrès par des critères à la portée des enfants (zones de couleurs, codages, désignant par exemple ce qui est facile ou difficile)

Les conditions de la réussite

II- Solliciter les rééquilibrations:

On vise le développement des capacités d'équilibration et la gestion de la «balance sécurité/risques». Cette question de l'équilibre du jeune enfant est un objectif prioritaire, au cycle 1.

Il va donc s'agir de saisir des opportunités ou de construire des situations dans lesquelles les enfants vont exercer leur équilibre, depuis les situations <u>habituelles</u> non maîtrisées jusqu'aux situations <u>inhabituelles</u>, plus complexes, susceptibles de provoquer des déséquilibres variés et nombreux.

Les conditions de la réussite

II- Solliciter les rééquilibrations:

Développer l'équilibre de l'enfant, c'est donc solliciter les rééquilibrations en cours d'actions : quelques variables possibles

- en jouant sur les supports sur lesquels l'enfant évolue : par leur hauteur (table, chaise...), leur étroitesse (banc, poutre...), leur espacement (chemin de briquettes, pas de géants, escalier, échelle...) ou leur « instabilité » (chemin de coussins...)
- en amenant des changements de position : dans le sens haut/bas (passer sous une arche puis enjamber une haie...), en renversements (tourner autour d'une barre...),
- en provoquant l'enchaînement des actions (marcher sur des lattes puis monter sur un banc, puis cheminer en équilibre puis sauter...),
- en utilisant des engins roulants, glissants (trottinettes, draisiennes, échasses...),
- en mobilisant les membres supérieurs pour provoquer d'autres réajustements (transporter un gros ballon, un carton, un long bâton tout en cheminant en équilibre...),
- en modifiant les prises d'informations visuelles (se déplacer guidé par un autre, les yeux bandés, explorer le milieu aquatique...),
- en gérant un nouvel équilibre par la présence d'un partenaire (tenir la main d'un camarade sur un parcours, se déplacer en restant reliés par une corde, une latte...).

Les conditions de la réussite

III- Susciter les prises de risques

A l'école maternelle, équilibre et prise de risque sont souvent liés, au moins parce que les chutes ont parfois un caractère quotidien chez le jeune enfant. On peut donc parler d'une éducation à la sécurité au travers des expériences motrices vécues. Les risques « objectifs » doivent être évidemment les plus faibles possibles, mais les risques «subjectifs », ressentis par l'enfant au plan émotionnel, peuvent être forts. Il s'agit d'amener l'enfant à prendre conscience des facteurs de dangerosité et de prendre des risques mesurés.

Les conditions de la réussite

III- Susciter les prises de risques

Le comportement des élèves peut varier par rapport à la prise de risque : -Certains des plus jeunes enfants restent, au départ, à proximité de l'adulte, se tiennent à distance du groupe avant de s'impliquer dans l'activité. Ils éprouvent la nécessité d'observer les autres, notamment ceux qui manifestent leur familiarité avec ces situations.

- -D'autres enfants sont très timorés, parfois du fait d'un environnement familial parfois «trop protecteur».
- -D'autres enfin se comportent comme des «risquetout», s'aventurant seuls et en toute inconscience dans des situations qu'ils ne peuvent maîtriser. L'imitation qui est un phénomène important à cet âge peut, elle aussi, engendrer des problèmes en amenant certains enfants à en suivre d'autres ou, à créer une surenchère dans les comportements.

Grâce aux aménagements et aux interventions de l'adulte, les enfants prendront progressivement confiance et apprendront à prendre des risques mesurés, à les évaluer de mieux en mieux et à cheminer vers l'autonomie.

Les conditions de la réussite

IV- Engager le groupe dans un projet d'apprentissage

Pour cela, il aide l'enfant à donner du sens à ce qu'il fait, il l'amène à se projeter. Il prend le temps de parler de ce qui a été vécu, de présenter ce qui va être proposé, d'expliciter pourquoi on le fait.

L'enseignant encourage l'enfant à exprimer ce qu'il ressent, par le geste, par la parole, par le dessin, à nommer les actions engagées, les activités vécues ou les objets utilisés.

Ces moments de verbalisation sont fondamentaux, mais doivent se dérouler pour leur plus grande part dans la classe, en amont et en aval de la séance dont l'objectif premier reste l'action motrice. Pour cela, l'enseignant suscite le désir de produire des traces des activités vécues (affiches, dessins...).

Les conditions de la réussite

IV- Engager le groupe dans un projet d'apprentissage

Il élabore des formes variées et évolutives de représentations du réel (maquettes, figurines, photos, images, traces graphiques, plans...), constituant des supports d'observation, d'évocation, d'anticipation. Il aide ainsi à la structuration de l'espace en mettant en œuvre des opérations mentales essentielles (situer des objets les uns par rapport aux autres, situer des objets par rapport à soi, se situer par rapport à des repères fixes...). Il focalise et enrichit de cette façon les situations langagières.

La progressivité des apprentissages

Période 1 : autour de 2 ans et demi – 3 ans

Découvrir différents aménagements et s'y déplacer en mettant en œuvre une motricité inhabituelle.

- Explorer différents espaces constitués de plans et agrès de différentes hauteurs et inclinaisons (planche ou poutre plus ou moins large, trampoline...), qui suscitent des actions motrices variées (monter, descendre, escalader, se déplacer à quatre pattes, debout, ramper, glisser, franchir, sauter, s'équilibrer, rouler...) et déstabilisent les équilibres habituels.
- Expérimenter différentes façon de se mouvoir en sollicitant différents appuis (*mains, pieds, genoux, ventre, dos...*)
- Suivre un itinéraire simple dans un espace proche et connu en utilisant des indices spatiaux (passer à côté de, le long de, au dessus, dessous, entre, à l'intérieur, à travers...) ou créer son propre itinéraire dans un espace aménagé en respectant des consignes simples (se déplacer sur des éléments sans poser les pieds au sol, terminer son parcours par un saut...)
- Utiliser différents véhicules (porteurs,trottinettes, draisiennes, tricycles...) qui déstabilisent les équilibres habituels et engagent des actions motrices spécifiques (pousser, se propulser avec son ou ses pieds, pédaler...)
- se constituer ses premiers critères de réussites dans la réalisation de certaines figures (galipettes...)

La progressivité des apprentissages

Période 2 : autour de 3 – 4 ans

Explorer des actions motrices variées de plus en plus maîtrisées dans des espaces ou avec des contraintes nécessitant des déséquilibres plus importants.

- Éprouver son corps dans des actions nécessitant une perte d'équilibre plus importante (marcher à reculons, se suspendre par les bras, tourner, se balancer...)
- Coordonner ses appuis pour monter, escalader, enjamber... sur des chemins plus complexes avec des supports plus hauts (cage aux écureuils, passerelles, échelles...)
- Rechercher différentes façons de franchir des obstacles ou de réaliser une action (sauter, rouler, se déplacer avec les pieds, les mains...)
- Se déplacer en tenant compte de différentes contraintes (se déplacer à quatre pattes sur un parcours, n'utiliser que les pieds et les mains...)
- Suivre un itinéraire dans un espace connu plus éloigné, en utilisant des indices spatiaux plus nombreux et le représenter sur un plan à l'aide de dessins d'éléments remarquables.
- Participer à la mise en place d'ateliers en identifiant des objectifs simples.

La progressivité des apprentissages

Période 3 : autour de 5 ans

Expérimenter et choisir des modalités d'actions et de déplacement efficaces en fonction des obstacles rencontrés ou des contraintes de réalisation.

- Éprouver son corps dans des actions nécessitant une perte d'équilibre plus importante (se suspendre avec un bras, par les pieds, se déplacer en étant suspendu, faire le tour d'une barre...),
- Maîtriser sa trajectoire dans l'espace et les effets de ses actions dans la réalisation de figures acrobatiques ou gymniques,
- Se déplacer dans un lieu inconnu (stade, parc) à l'aide de photos, de plans, de maquettes...,mémoriser un parcours et élaborer des représentations codées et légendées d'un parcours simple,
- Assurer son équilibre avec des objets ou des véhicules inhabituels (patins à glace, rollers...), se propulser de manière à maîtriser sa vitesse et sa trajectoire.

La spécificité des moins de trois ans

A deux ans, les enfants ne sont plus des bébés!

A l'arrivée à l'école maternelle, les jeunes enfants ont déjà des compétences nombreuses. Du point de vue des acquisitions motrices, l'équilibre dans la marche s'améliore peu à peu, mais sauter à cloche-pied, par exemple, peut rester encore difficile jusqu'à cinq ou six ans.

Monter correctement un escalier n'est souvent possible que vers deux ans et demi, et le descendre, seulement vers trois ans et demi. Il importe donc d'être réaliste au plan des évolutions que l'on attend des plus jeunes en salle de motricité, en début d'année.

Les acquisitions nouvelles doivent aussi leur apparition et leur développement aux expériences vécues, aux stimulations et aux encouragements que l'école offre. Le besoin de mouvement des toutpetits est important et l'espace des salles de classe, des salles de jeux et des cours de récréation doivent y répondre.

La spécificité des moins de trois ans

Voir grand pour les tout petits!

L'enjeu de l'école maternelle est de permettre aux tout-petits une aventure motrice en « vraie grandeur ». Il revient à l'enseignant de ne pas penser de « petits » espaces, ni de se représenter un « petit » temps pour de « petits » enfants mais d'imaginer un grand espace-temps, riche, plein, ouvert, pour des enfants qui aspirent à devenir grands.

Chaque fois que les conditions matérielles le permettent, les enfants investiront un vaste espace avec des «pentes», des «descentes», de «petites montagnes», des «mers» de tapis comme des «vagues» qui sont propices à glisser, rouler ou faire rouler, à prendre de l'élan, de la vitesse. L'enfant pourra y sauter en contrebas, marcher en montée, comme en descente, sur des chemins, sur un sol instable.

La spécificité des moins de trois ans

Voir grand pour les tout petits!

Au départ, il y a besoin de peu (ou pas) de consignes orales pour engager les tout-petits dans l'activité, l'aménagement matériel « parle de lui-même » et doit se faire accueillant, énigmatique...

Il peut avoir besoin de temps pour observer au départ et peut hésiter à s'éloigner de l'adulte. Il est probable qu'il répète longtemps la même séquence de mouvements et reproduise les mêmes actions et empruntent encore et encore les mêmes chemins. Ce n'est pas un problème. La répétition est nécessaire à la stabilisation des apprentissages et s'accompagne de légères variations qui modifient des actions, en apparence identiques.

Il est important que chacun trouve dans l'aménagement matériel de quoi : -exercer sa curiosité,

- -regarder ce qui se passe autour de lui,
- -satisfaire son besoin d'action.

La spécificité des moins de trois ans

Observer pour progresser!

Dès cette phase d'entrée dans l'activité, un geste professionnel est essentiel : celui d'observer. Il permet à l'enseignant(e) de tenter de comprendre les problèmes posés par la situation ou les comportements enfantins.

Observer finement pour interpréter plus clairement les intentions des enfants, mettre des mots sur les réussites et les difficultés rencontrées qui font obstacle.

La spécificité des moins de trois ans

Encourager l'exploration motrice

Ce moment d'aventure motrice est un moment privilégié d'exploration individuelle et collective, de conquête des espaces, des objets et des actions. Le foisonnement et la liberté d'initiative qui le caractérisent sont incompatibles, à cet âge, avec l'organisation d'un « parcours », d'un sens de rotation, d'attentes précises de l'adulte en termes de réalisation d'actions prévisibles.

L'apparent « désordre » qui l'accompagne, le bruit qu'il génère ne doit pas inquiéter les enseignants car il est le signe d'une appropriation active du milieu par les tout-petits et de leur réel enthousiasme.

Il convient bien sûr de veiller à éviter une trop grande concentration d'enfants sur certaines zones en suscitant, en impulsant des activités génératrices d'intérêt à d'autres endroits. Et toujours, encourager et féliciter...: les feed-back positifs, les mots qui les accompagnent renforcent la motivation intrinsèque et aident les enfants à mémoriser les apprentissages et leurs procédures. Ils auront, dès lors, plaisir et fierté à les exercer à nouveau.

La spécificité des moins de trois ans

Faire vivre les aménagements

Un équilibre est à trouver entre des aménagements stables (et connus) et de nouvelles dispositions du matériel (et donc inconnues). Il est possible de donner une tonalité particulière à cet aménagement en privilégiant des verbes d'actions (par exemple, glisser et faire glisser, rouler et faire rouler...) ou au contraire de laisser à disposition un milieu très ouvert, très polyvalent dans les actions possibles.

Il est important de réaménager le milieu durant la séance pour l'ajuster aux projets des enfants et répondre aux éventuelles difficultés observées (ajouter un tapis sous une zone de réception, rehausser l'accès à une poutre, écarter un banc d'une table...).

Il peut être utile d'introduire parfois des petits objets (qui roulent, glissent, se transportent, permettent de les pousser...) pour ouvrir la palette d'actions possibles au sein d'un aménagement stable.

La spécificité des moins de trois ans

Faire vivre les aménagements

L'enseignant doit savoir se déplacer lui-même dans l'espace de travail afin d'accompagner les recherches d'actions qui s'opèrent sur les différentes zones et disposer ainsi de différents « postes d'observation ». Il est souhaitable ne pas rester cantonné sur une zone qui semblerait plus délicate (avec les tout petits, toutes les prises de risque des enfants doivent généralement pouvoir se faire dans des lieux sécurisés, et ne pas nécessiter la présence continue de l'enseignant à un poste particulier). L'enseignant ne doit pas hésiter à jouer avec les enfants, à entrer dans leurs jeux et en proposer de nouveaux. L'observation n'est pas incompatible avec une participation active!

La spécificité des moins de trois ans

Faire vivre les aménagements

L'adulte attire l'attention du groupe, de temps en temps, sur des trouvailles d'enfants, et les invite parfois à les tenter à leur tour. Ces relances peuvent ouvrir une porte sur de nouvelles procédures. L'aménagement conçu doit autoriser une diversité d'actions, chaque enfant y répond ainsi avec ses ressources propres.

La prise de photos des enfants (par l'enseignant, l'Atsem) permet de disposer ensuite d'un support de langage, propice aux échanges, afin de se remémorer les expérimentations passées. Ces ré-évocations facilitent les prises de conscience, amènent l'enfant à se reconnaître, à se regarder en train d'agir. Elles focalisent l'observation sur les actions des autres et amènent à mettre des mots sur les réussites, les difficultés, le matériel concerné.

Motricité et production langagière en PS



Investir des espaces aménagés

Des types d'aménagements différents

Les types d'aménagements sont toujours pensés de manière à permettre à l'enfant de vivre des expériences motrices en toute sécurité et s'adapter aux caractéristiques des espaces offerts par les locaux de l'école ou les installations environnantes.

Il est possible de les classer en différentes catégories :

```
.en « coins », en « îlots »,.en « pays »,.en « étoile »,.en « ateliers »,.en « parcours ».
```

Investir des espaces aménagés

Un espace aménagé en « coins », en « îlots »

L'enseignant a choisi et installé du matériel « fixe » (tapis, bancs, tables...) en le répartissant dans l'espace.

Des sortes de « coins » sont alors perceptibles par les enfants qui les investissent de la manière qu'ils désirent, même si le plus souvent le matériel induit des réponses motrices.

Il n'y a pas d'organisation précise du groupe, ce qui est particulièrement adapté aux enfants les plus jeunes.

L'adulte circule dans l'espace pour solliciter, relancer certains enfants, observer.

L'activité reste, généralement, libre durant un temps suffisamment long pour permettre l'expérimentation la plus riche possible (un ou deux temps de regroupements collectifs peuvent éventuellement être nécessaires pour réguler l'activité du groupe, relancer les intérêts des enfants).

Investir des espaces aménagés

Un espace aménagé en « coins », en « îlots »

La disposition du matériel n'induit pas d'orientation précise, il n'y pas de sens perceptible, donné ou imposé.

Entre ces « îlots » de matériel, un peu d'espace « libéré » permet de courts déplacements des enfants, ces zones n'étant généralement pas contiguës.

L'accès aux différents coins ne fait pas l'objet d'une règle précise et l'organisation présente ainsi peu de contraintes. Elle vise à une répartition de l'effectif de la classe dans l'espace, même si certains coins peuvent paraître plus attractifs que d'autres et créer momentanément une plus grande concentration d'enfants.

De petits espaces sécurisants permettant le retrait ou l'observation peuvent être proposés, notamment aux plus jeunes. Cette organisation est caractéristique des phases exploratoires.

Investir des espaces aménagés

Un espace aménagé en « pays »

L'enseignant a délimité deux (ou trois) zones dans l'espace de pratique et les a clairement matérialisées.

Ces espaces sont caractérisés, pour les enfants, par le fait qu'il y existe un matériel particulier (des trottinettes, des échasses...) ou bien un agencement de matériel fixe (des chaises alignées, une succession de tapis, un chemin de cerceaux...).

A la différence des « coins », la composition du groupe d'enfants est stable durant toute la séance. Les enfants sont mieux focalisés sur un type d'expérience motrice, ne peuvent plus « papillonner » d'une activité à l'autre et ont de plus grandes chances d'être amenés à répéter les mêmes classes de comportements.

L'activité peut être tout d'abord libre puis définie par une règle d'utilisation du matériel (sauter, ramper...) ou une consigne de jeu propre au « pays » considéré (traverser une zone sans mettre les pieds par terre...). Un temps de bilan permet les rotations.

Investir des espaces aménagés

Un espace aménagé en « pays »

Cette organisation, pertinente dès la petite section, permet le déroulement de séances exploratoires avec du matériel qui n'est pas en nombre suffisant (afin que chaque enfant puisse en posséder un exemplaire).

Des temps de communication peuvent être instaurés puisque ce qu'ont vécu les uns est différent de ce qu'ont vécu les autres.

L'enseignant doit penser les critères de la composition du groupe, gérer les rotations et les temps de bilan, circuler pour relancer l'activité dans chaque « pays ».

Il doit assurer la sécurité et, si nécessaire, aider aux prises de risques.

Investir des espaces aménagés

Un espace aménagé en «étoile»

L'enseignant a délimité un espace commun, central ou sur un côté de la salle («la maison des enfants»).

A partir de ce point de départ, trois ou quatre « chemins » divergent (une succession de matériel fixe, des repères délimitant un itinéraire...). Chaque enfant est invité à en choisir un. La fin de ces trajets est clairement matérialisée (déposer un petit objet dans une caisse, faire sonner une clochette ...). Ceci témoigne pour l'enfant du fait « qu'il a fini » et c'est également pour lui le signe qu'il doit revenir au départ choisir à nouveau (le même chemin ou un nouveau chemin).

Le retour se fait « par l'extérieur » (et non en empruntant les chemins à l'envers) jusqu'à la « maison des enfants ».

Les dispositions sont linéaires et orientées (début, fin).

Investir des espaces aménagés

Un espace aménagé en «étoile»

Chacun peut être libre de répéter le même chemin ou peut être incité à en changer (après trois tentatives, par exemple).

L'entrée dans le chemin peut être matérialisée (passer sous une « porte », constituée par exemple par une arche, un tunnel, un banc...).

Une réserve de petits objets peut également être disposée dans la «maison des enfants». L'enfant doit alors commencer par prendre un objet (palet, lego, anneau...) qui ouvre la possibilité de choisir un chemin particulier (c'est la « clef » de la « porte ») en fonction d'un code explicite (une couleur, un pictogramme affiché au début du chemin, une photo de l'objet...).

Investir des espaces aménagés

Un espace aménagé en «ateliers»

L'enseignant a conçu différents espaces de travail et propose des activités ludiques différentes, associés à chacun de ces espaces.

Les consignes visent à ce que les enfants jouent ensemble, partagent un matériel, une règle commune, un but commun. Ils ne jouent plus « en parallèle », ils collaborent, coopèrent, tiennent des rôles différents complémentaires, ce qui concerne particulièrement les enfants de la moyenne et de la grande section.

La composition du groupe est déterminée par l'enseignant.

L'aménagement et les tâches sont conçus afin de fixer, de structurer un apprentissage déjà abordé ou de favoriser un type d'action qui sera répétée. C'est une organisation qui peut être propice à des temps de structuration. L'enseignant doit créer les conditions de l'autonomie, assurer la permanence des consignes de travail (photos, pictogrammes, écrits référents...).

Investir des espaces aménagés

Un espace aménagé en «ateliers»

La rotation complète ne se fait pas forcément sur le temps d'une seule séance.

Il peut profiter de cette organisation pour proposer des tâches différenciées, en fonction des possibilités des enfants.

Les rôles sociaux ainsi créés peuvent permettre des tâches d'entraide, d'observation, d'évaluation de pairs (les critères doivent être suffisamment explicites et compréhensibles par les enfants).

Investir des espaces aménagés

Un espace aménagé en «parcours»

L'enseignant conçoit une organisation dans laquelle le matériel est disposé de manière linéaire ou circulaire (en boucle, ouverte ou fermée).

Afin d'éviter les bousculades, les files d'attente, les « embouteillages », il organise cette succession de matériel fixe en créant des entrées différentes.

Cette organisation relève plutôt des enfants de grande section. Au départ, il n'est pas besoin de commencer par la même entrée, il faut seulement suivre le même sens de progression.

L'espace linéaire est donc « orienté », seule la « porte » d'entrée est choisie par l'enfant ou par un groupe d'enfants identifié.

Investir des espaces aménagés

Un espace aménagé en «parcours»

A ces conditions, cette organisation est propice à l'enchaînement des conduites et au réinvestissement d'actions sur une durée et une distance plus longues.

L'enseignant doit gérer les risques potentiels (aider, parer, sécuriser par du matériel...) et adapter aux enfants la durée et la difficulté du parcours.

Le parcours peut à certains endroits « se dédoubler » de manière à permettre aux enfants de dépasser celui ou celle qui a besoin de prendre plus de temps.

L'enseignant peut également organiser la classe en binômes d'entraide (un qui tient la main de l'autre chaque fois qu'il le demande) de manière à réduire le nombre d'enfants en action simultanément sur le parcours et à créer des relations de coopération entre enfants.

Une vidéo pour synthétiser

Les différents types de parcours



Vers une programmation en maternelle

La programmation doit être un outil au service d'objectifs éducatifs et non une simple répartition d'installations et d'activités.

C'est une planification des contenus d'enseignement au regard des objectifs poursuivis

La progression doit assurer la cohérence, la continuité, la progressivité du parcours d'élève en éducation physique.

Elle est placée sous la responsabilité du conseil de cycle.

LES 4 OBJECTIFS DU PROGRAMMES - LES ATTENDUS - LES ACTIVITES POSSIBLES 1

OBJECTIFS VISES	ATTENDUS	Activités de déplacements variés (TPS, PS) dans des espaces aménagés ou dans la cour avec différents types de contraintes (rouler, ramper, glisser, grimper, sauter) Activités de manipulation et transports d'objets (TPS, PS) Activités de course (à partir de MS) dans un but précis: plus longtemps, plus loin, plus vite, à deux en relais, par-dessus des obstacles Activités de projection d'objets: lancer loin, lancer précis, haut, fort (en PS) / lancer loin et fort, loin et précis, marcher et lancer dans une zone en GS Activités de sauts (à partir de MS), activités conjuguant courses et sauts (à partir de GS)	
Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets Il s'agit d'aider les élèves à : Ajuster et enchaîner des actions dans le cadre d'une intention précise Mobiliser son énergie, expérimenter le lien entre l'espace et le temps Expérimenter, reproduire un effet sur les objets Percevoir et anticiper une trajectoire Considérer l'autre comme un partenaire Constater les résultats de son action S'inscrire dans un projet d'action	 TPS/PS: Découvrir par l'action les caractéristiques d'objets manipulables pour explorer leurs possibilités d'utilisation Prendre plaisir à s'engager corporellement dans un espace aménagé et le parcourir pour y découvrir ses propres possibles MS: Donner des trajectoires variées à des projectiles de tailles, de formes ou de poids différents afin d'atteindre un but précis Affiner ses réponses possibles pour répondre aux problèmes posés par l'aménagement du milieu Fin de GS: Ajuster et enchaîner ses actions et ses déplacements en fonction d'obstacles à franchir ou de la trajectoire d'objets sur lesquels agir. Courir, sauter, lancer de différentes façons dans des espaces et avec des matériels variés, dans un but précis. 		
Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements et contraintes variées Il s'agit d'aider les élèves à : S'engager et maîtriser des conduites motrices inhabituelles Conquérir des espaces nouveaux	TPS/PS: Découvrir différents aménagements et différents engins, se déplacer en mettant en œuvre une motricité inhabituelle, y prendre plaisir et découvrir ses propres possibles MS: Explorer des actions motrices variées de plus en plus maitrisées dans des espaces ou avec des contraintes	I I	

 Maîtriser de nouveaux équilibres pour se déplacer, se propulser, piloter des engins roulants Se repérer dans un espace extérieur, de plus en plus large, connu ou inconnu, y prélever des indices Coordonner ses appuis de mains et/ou de pieds Réaliser, reproduire, inventer des actions inhabituelles, dans un espace aménagé Explorer avec plaisir le milieu aquatique 	nécessitant des déséquilibres plus importants, affiner ses réponses Fin de GS: - Ajuster et enchaîner ses actions et ses déplacements en fonction d'obstacles à franchir. - Se déplacer avec aisance dans des environnements variés, naturels ou aménagés	
Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique Il s'agit d'aider les élèves à : Découvrir et affirmer ses possibilités d'improvisation, d'invention de création S'engager avec plaisir dans des mouvements simples Être à l'écoute de l'autre pour faire avec, communiquer, répondre aux sollicitations, Réaliser en groupe un projet collectif Assumer les rôles de spectateurs et d'acteurs Mémoriser une courte série de gestes, des Coordonner ses gestes et ses déplacements avec ceux des autres, lors de rondes et jeux chantés, pour respecter une disposition spatiale simple, pour évoluer ensemble en relation avec un support musical, Tenir un rôle particulier, pour montrer ou transmettre à d'autres une réalisation collective.	TPS/PS: Découvrir à partir d'inducteurs variés (objets, espaces, musiques, consignes) des actions motrices globales et explorer ses possibilités corporelles. Prendre plaisir à s'engager corporellement dans le mouvement dansé. MS: Explorer différentes actions motrices, différents mouvements et déplacements, percevoir ses possibilités corporelles dans l'espace et le temps Fin de GS: Construire et conserver une séquence d'actions et de déplacements, en relation avec d'autres partenaires, avec ou sans support musical Coordonner ses gestes et ses déplacements avec ceux des autres lors de rondes et jeux chantés	Activités d'expression Activité cirque : MS et GS Manipuler des objets, jongler avec des objets. Ces activités sont à rapprocher de la danse avec des objets. Rondes et jeux dansés
Collaborer, coopérer, s'opposer Il s'agit d'aider les élèves à : • Prendre plaisir au jeu, s'engager dans l'action,	 TPS/PS: Accepter les premières règles communes pour atteindre un effet commun, en vivant des actions en parallèle, sans réelle coordination avec des partenaires 	Jeux de transports d'objets Jeux traditionnels collectifs

•	Agir avec les autres, coopérer, exercer des rôles			
	différents complémentaires, pour viser un but			
	ou un effet commun.			

- Élaborer des stratégies individuelles ou collectives pour s'opposer au projet d'un joueur ou d'un groupe tenant un rôle antagoniste afin de faire un meilleur score que lui.
- Construire les notions d'action collective, d'espace, de règle, de gain
- Construire des formes d'actions sur le corps de l'autre pour s'opposer à son intention, en prenant soin de son intégrité et de sa sécurité

MS:

 Reconnaitre son appartenance à un groupe, identifier les différents rôles pour instaurer les premières collaborations afin d'atteindre un but donné

Fin de GS:

 Coopérer, exercer des rôles différents complémentaires, s'opposer, élaborer des stratégies pour viser un but ou un effet commun³

Jeux de lutte (à partir de 5 ans)

Dans le cadre d'un projet artistique danse, arts du mouvement

Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

Pratiquer quelques activités des arts du spectacle vivant

Dans les programmes, il s'agit d'aider les élèves à :

- Mobiliser l'imaginaire
- Transformer la gestuelle usuelle en gestuelle symbolique
- S'ouvrir aux modes d'expression des autres
- S'approprier un espace scénique
- Produire collectivement
- Etre des spectateurs actifs et attentifs

Avoir mémorisé un répertoire varié de comptines et de chansons et les interpréter de manière expressive.

Décrire une image, parler d'un extrait musical et exprimer son ressenti ou sa compréhension en utilisant un vocabulaire adapté.

Proposer des solutions dans des situations de projet, de création, de résolution de problèmes, avec son corps, sa voix ou des objets sonores. Danse

Activité cirque

Danse avec objet

En lien avec les trois piliers de l'Education Artistique et culturelle : pratique artistique, connaissances, rencontre avec les œuvre.

Des modules d'apprentissage longs : de 10 à 15 séances en 4 phases

Phase de découverte	Phase de référence	Phase de structuration	Phase de bilan et de réinvestissement			
Elle permet de découvrir et de connaître : les dispositifs, les règles à installer et à respecter. Elle permet d'entrer dans l'activité en toute sécurité avec une grande quantité d'action et dans un cadre réglementaire précis.	Cette phase permet à l'élève et à l'enseignant de : -situer le niveau actuel -de mettre en évidence des perspectives d'apprentissage	Cette phase permet de structurer les apprentissages, de s'améliorer grâce à des situations d'apprentissage adaptées	Cette phase permet de : -faire le bilan de ce qui a été appris -valoriser les progrès -réinvestir dans une situation plus ou moins nouvelle			

La longueur de chaque phase du module varie en fonction du niveau de la section et du niveau des apprentissages

PS Phase de découverte			Phase de structuration	Phase de bilan
MS Phase de découverte		Phase de référence	Phase de structuration	
GS Phase de découverte	Phase de référence	Phase de structurat	ion	

Comment faire évoluer les parcours ?

Des principes généraux :

- du bas vers le haut
- du stable vers l'instable
- du large vers l'étroit

Exemples de complexification des tâches :

- enjamber des éléments ajoutés sur un banc
- faire le parcours à l'envers, dans les deux sens en pensant à la difficulté rencontrée par les élèves au moment de se croiser ; on peut leur demander d'échanger un objet à ce moment-là.
- faire le parcours à deux : l'un a les yeux bandés, l'autre lui sert de guide
- transporter du petit matériel
- refaire le même parcours avec les éléments écartés, un peu plus inclinés, etc. (cf principes généraux)

Passer les consignes aux élèves

5 manières sont « recensées » pour faire passer les consignes :

- 1. L'enseignant présente le parcours, mais les enfants essaient de deviner les actions. L'enseignant reformule alors et transmet.
- 2. Un enfant fait le parcours durant les autres, l'enseignant explique. Possibilité de formuler grâce à des schémas, des photos.
- 3. Un enfant fait le parcours, les autres formulent.
- 4. A partir du matériel miniature (GS) : un groupe d'enfants le réalise à petite échelle, les autres le reproduisent à grande échelle et installent le parcours.
- 5. En 2 demi-groupes, l'un se cache, l'autre prépare.

Programmer le domaine : Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

Un outil pour travailler en équipe